

Avec le soutien financier de la Région Ile-de-France et de la DIAN du
Ministère de l'Intérieur

En partenariat avec Voix de Femmes, le GAMS et le CIDFF 93

L'ADRIC vous invite à sa formation :

Accueillir et accompagner les femmes migrantes primo-arrivantes face aux discriminations et aux violences

Ouverte à tou·tes les professionnel·les et bénévoles
accueillant et accompagnant des femmes migrantes
primo-arrivantes en Ile-de-France.



Objectifs :

- Outiller les acteurs et actrices face aux situations concrètes de discriminations et de violences rencontrées dans leurs pratiques professionnelles, comme les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, les violences conjugales ;
- Transmettre les outils théoriques et pratiques d'une démarche interculturelle et laïque, pour optimiser la posture professionnelle et le travail en réseau dans l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

**Les 17, 18 et 24
octobre 2022 de
9h30 à 17h00**

**Plan Libre-Cité de
Refuge
12 rue Cantagrel
75013 Paris**

**Inscription gratuite et
obligatoire [en cliquant ici.](#)**

Programme

Jour 1

Matin (ADRIC)

- Éléments pour une analyse des divers parcours des femmes primo-arrivantes dans leurs évolutions actuelles
- Les phénomènes de cumul des discriminations (discriminations multicritères) auxquels sont exposées les femmes primo-arrivantes : racisme, sexisme, milieu social, âge, orientation sexuelle, handicap, etc.
- Approche des situations des femmes primo-arrivantes face aux violences
- Identification des facteurs qui favorisent le cumul des discriminations et des violences auprès des femmes primo-arrivantes : précarité administrative, phénomènes d'isolement et/ou de ségrégation, extrémismes religieux, repli identitaire, etc.
- Le rôle des divers acteurs dans la lutte contre ces phénomènes

Après-midi (CIDFF 93)

- Les différentes formes de violences conjugales dans le contexte migratoire, notamment par rapport aux femmes primo-arrivantes ;
- Impact des violences conjugales sur la vie sociale et professionnelle de ces femmes et sur leur processus d'accès à l'autonomie ;
- Le droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales : les conséquences des violences sur le droit au séjour, les solutions offertes par le droit existant pour y remédier, les obstacles rencontrés en pratique ;
- Comment accueillir et écouter la parole d'une femme primo-arrivante victime de violence conjugale ? Comment accompagner ces femmes ?

Jour 2 :

Matin (GAMS)

- Définitions et complications médicales des mutilations sexuelles féminines, dont l'excision ; présentation du travail du GAMS dans ce domaine ;
- Éléments pour une analyse approfondie des situations vécues par les femmes primo-arrivantes par rapport aux pratiques de l'excision : prévalence et données socioculturelles des mutilations sexuelles féminines ;
- Réponses préventives, médicales et juridiques face à l'excision, réflexion sur une posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes ;
- Présentation des ressources et des dispositifs existants en région Ile-de-France.

Après-midi (Voix de Femmes)

- Analyse sociologique des premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur la réalité du mariage forcé ;
- Causes, signaux d'alerte du mariage forcé et stratégie des familles, quelles conséquences envers les victimes ?
- Conflit de loyauté et d'ambivalence culturelle : comment mieux écouter les femmes et renforcer leurs capacités à faire valoir leurs droits ;
- Accompagnement sociojuridique des jeunes filles et des femmes primo-arrivantes selon leur âge et le risque de violences ;
- Protection spécifique et réparation du préjudice en lien avec l'envoi forcé au pays d'origine ;
- Actions de prévention : sensibilisation des familles et des jeunes, bonnes pratiques en France et à l'étranger.

Jour 3 : Au cours de cet atelier, les participant·e·s seront engagé·e·s dans une évaluation des acquis des jours précédents au regard des expériences pratiques ainsi que dans la définition de pistes d'action pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes dans la lutte contre les violences et les discriminations, notamment en valorisant leurs ressources propres. Ce temps vise aussi à favoriser l'identification de personnes « référentes » sur le territoire qui pourraient être des interlocuteurs/trices-relais pour les autres professionnel·le·s.

En s'appuyant sur les acquis des précédentes journées de formation, ce temps portera sur :

- La réflexion et les échanges autour des postures professionnelles dans l'accompagnement des femmes primo-arrivantes, par rapport à la prévention des violences, la protection des victimes, et en faveur de leur accès aux droits ;
- La mutualisation des bonnes pratiques d'accompagnement existantes dans le groupe et sur le territoire ;
- Les méthodes et ressources à mobiliser pour développer des actions collectives et/ou pour rendre opérationnel le travail en réseau ;
- Les méthodes et outils de la démarche interculturelle pour optimiser le travail d'accueil et d'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

Intervenantes

Pour l'ADRIC : Juliet Christmann, formatrice sur les violences sexistes et sexuelles auprès des publics professionnels et des publics jeunes, elle intervient autour de l'accompagnement des femmes victimes, de l'accès aux droits et de la prévention des violences sexistes à travers des outils ludiques issus de l'éducation populaire.

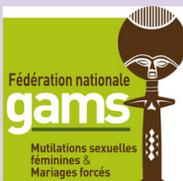
Pour Voix de Femmes : Christine-Sarah Jama, directrice et juriste de l'association Voix de Femmes, association spécialisée dans la lutte contre les mariages forcés et qui gère le numéro Sos Mariage Forcé.

Pour le GAMS : Isabelle Gillette-Faye, directrice générale de la fédération GAMS, sociologue et experte sur les sujets de mutilations génitales féminines.

Pour CIDFF 93 : Estelle Demharter, juriste au sein du CIDFF de Seine-Saint-Denis, elle assure l'accompagnement juridique des femmes victimes de violences.



En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :

